Mémoire présenté dans le cadre de l'Étude publique sur les contributions municipales et la gestion des programmes de lutte à la pauvreté de la Commission permanente du conseil d'agglomération sur les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération

Novembre 2008

La Corporation de développement communautaire (CDC) Centre-Sud est le regroupement multisectoriel des organismes communautaires qui desservent la population du territoire délimité à l'ouest par St-Laurent, au nord par Sherbrooke, à l'est par la Rue Lespérance et au sud par le fleuve (à l'exclusion du Vieux-Montréal). La CDC Centre-Sud regroupe une quarantaine d'organismes communautaires ainsi que des entreprises d'économie sociale et des institutions qui s'identifient à sa mission.

Notre mission:

• Favoriser la participation active du mouvement communautaire au développement socio-économique du milieu.

Nos objets :

- Regrouper les organismes communautaires qui desservent la population du territoire;
- Susciter la concertation entre les groupes communautaires et avec d'autres partenaires publics, privés, associatifs et communautaires;
- Favoriser le développement communautaire par la promotion des activités et services des organismes communautaires locaux, le développement de partenariat, la mise en commun de ressources et le développement de services susceptibles de répondre aux besoins du milieu;
- Soutenir et promouvoir des initiatives de développement local qui favorisent une plus grande vitalité socio-économique, dans une perspective de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale ainsi que de développement durable.

La CDC Centre-Sud est mandataire de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local pour mettre en place et animer un mécanisme de concertation locale intersectoriel et multiréseaux, la Table de développement social Centre-Sud.

La CDC Centre-Sud est aussi membre de la Coalition montréalaise des tables de quartier (CMTQ) et endosse la totalité des recommandations qui ont été mises de l'avant par la CMTQ dans le mémoire déposé dans le cadre de l'Étude publique, devant cette Commission.

La CDC Centre-Sud tient particulièrement à réitérer l'importance du rôle de l'agglomération et de la Ville de Montréal dans la lutte contre la pauvreté et le développement social ainsi que l'importance d'inscrire ces enjeux au cœur des stratégies globales de développement de Montréal. Comme le souligne la CMTQ dans son mémoire, en tant que palier gouvernemental le plus proche de la population, la Ville a une grande responsabilité envers ses citoyens, surtout les plus fragiles d'entre eux. Malgré un fléchissement du taux de pauvreté partout au Québec, celle-ci n'a pas reculé à Montréal, qui compte de surcroît le plus grand nombre de personnes et de familles démunies de la province, toutes proportions gardées. Cet argument justifie pleinement à nos yeux la nécessité pour l'agglomération et la Ville de Montréal de négocier avec

Québec une hausse substantielle du financement en vue d'améliorer leur implication financière auprès des organismes qui développent des actions et des projets structurants pour les citoyens montréalais en situation de pauvreté.

La CDC Centre-Sud est née sur les bases d'Alerte Centre-Sud, un regroupement communautaire qui se déploie sur le territoire et assure le mandat d'animation d'une table de quartier depuis plus de 23 ans. Plusieurs organismes communautaires locaux, mécanismes de concertation sectorielle et leviers de développement local, dont la CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal, sont nés de l'action du regroupement au fil des ans. Celui-ci a grandement contribué à la mise en place d'un réseau d'entraide et de solidarité à l'échelle du territoire, au développement du logement social, à l'appui concerté et à la mobilisation citoyenne autour de plusieurs grands projets, dans une perspective d'inclusion, etc. Sans faire ici l'étalage de nos réalisations passées en vue de faire reculer la pauvreté sur notre territoire, nous tenons à souligner l'importance cruciale du programme de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social qui est venu consolider le mouvement des tables de quartier ainsi que la nécessité de renforcir ce programme.

La CDC Centre-Sud est aussi liée à la démarche de revitalisation urbaine intégrée du secteur Sainte-Marie et insiste sur l'importance de soutenir adéquatement ce programme tout en s'assurant d'un arrimage optimal entre les différents programmes qui soutiennent les approches intégrées au niveau local.

De façon générale, nous sommes en faveur du maintien et du rehaussement du financement de l'ensemble des programmes de lutte contre la pauvreté visés par cette étude, mais nous invitons toutefois l'agglomération, la Ville ainsi que leurs partenaires à procéder à une évaluation rigoureuse des impacts liés au choix de l'indicateur de défavorisation matérielle et sociale pour la gestion des allocations de ressources dans une perspective d'équité. Cet indicateur qui fait ressortir les concentrations de pauvreté n'a pas été développé à des fins d'allocation de ressources et ne rend pas compte de la diversité et de l'hétérogénéité des situations de pauvreté, comme le fait valoir le CSSS Jeanne-Mance dans son mémoire qui souligne également que 62,4% de la population pauvre du territoire de la Métropole habite à l'extérieur des zones à forte concentration de pauvreté. Nous craignons en fait que cet indicateur, qui ne tient pas compte, non plus, de facteurs aggravants comme la durée des ménages dans la pauvreté, par exemple, génère d'importantes inéquités dans la répartition des ressources.

Par ailleurs, la CDC Centre-Sud invite la Ville de Montréal à se pencher plus particulièrement sur la situation des quartiers centraux montréalais. La dualité de nos territoires, qui accueillent quotidiennement un volume important de personnes en transit, dont plusieurs personnes en situation de pauvreté (étudiants, travailleurs à statut précaire, populations marginalisés, etc.) tout en étant des quartiers où résident bon nombre de personnes défavorisées, exerce sur les ressources locales qui interviennent en matière de lutte contre la pauvreté une pression particulière, dont les programmes doivent tenir compte.

Finalement, à l'instar de la CMTQ, nous sommes préoccupés quant à l'issue des négociations entourant le Contrat de ville et devant l'éventualité d'une interruption du financement en janvier 2009, pour des raisons administratives et pressons l'agglomération, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec d'en venir à une entente.

En guise de conclusion, la CDC Centre-Sud de Montréal tient à remercier la Commission permanente du conseil d'agglomération de nous offrir l'occasion de réfléchir ensemble à cette question cruciale des mesures, des leviers et des collaborations à mettre en oeuvre pour lutter efficacement contre la pauvreté qui afflige un nombre très important de Montréalais-e-s. Nous aurions toutefois souhaité disposer de plus de temps en vue d'étayer davantage notre propos.